

## ÉDITO

Après un bel été, la rentrée s'annonce... avec son lot d'animations nouvelles et de formations possibles. Le report de la réforme du prélèvement de l'impôt à la source vous intéresse tout particulièrement. Vous trouverez auprès de votre Relais Assistantes Maternelles, toutes les informations nécessaires pour vous informer sur le sujet. On voit bien là, l'importance de garder un contact étroit avec votre animatrice du RAM. Elle vous aide à la fois dans les aspects techniques de votre métier, mais également dans ses volets juridiques.

Très cordialement

Jean-Marc Pelletant

Vice-président en charge du service Enfance et Jeunesse

## EVEIL ET ANIMATION

Des séances au Relais

- Les horaires : Illats 9h30-11h30 / Portets 9h30-11h30 / Barsac 9h45-11h30
- Inscriptions obligatoires pour tous les créneaux d'animations même pour les séances de jeux libres.
- Pour des raisons de sécurité et d'assurance il n'est pas possible de venir au RAM en l'absence de l'animatrice.
- Lors des séances en 2 groupes par matinée, par respect pour les intervenants et le reste du groupe il est préférable d'être à l'heure.
- N'oubliez pas de transmettre au RAM l'autorisation parentale de chaque enfant pour pouvoir assister aux ateliers
- C'est la rentrée, c'est aussi le moment de mettre à jour votre fiche de renseignements auprès du RAM
- Barsac : Nouveauté : Mise à disposition de surchaussures pour les adultes (ne pas oublier les chaussons pour les enfants).

## INFO JURIDIQUE

Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1<sup>er</sup> juillet 2004. Etendue par arrêté du 17 décembre 2004 JORF 28 décembre 2004.

Article 19 - Formation professionnelle

Compte tenu des spécificités de la profession, les négociateurs de la présente convention collective :

- estiment que la formation professionnelle est un élément essentiel de la professionnalisation;
- affirment leur volonté, dans le cadre qui leur est réservé par la loi n° 2004-391 du 7 avril 2004 publiée au Journal officiel du 5 mai 2004 :
- d'initier une politique de formation professionnelle adaptée aux spécificités du métier et de son contexte ;
- d'engager paritairement une négociation pour la mise en oeuvre.
- créent une commission paritaire nationale emploi et formation professionnelle (CPNEFP).

**Report de la réforme du prélèvement à la source pour les particuliers employeurs et leurs salariés**

Le Gouvernement a annoncé le report de la réforme du prélèvement à la source pour les particuliers employeurs et leurs salariés.

Par conséquent, les utilisateurs des offres Pajemploi et Cesu ne sont pas concernés par la mise en place de cette réforme au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour ces publics, elle entrera en vigueur un an plus tard.

En pratique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 les particuliers employeurs continueront de déclarer la rémunération nette de leur salarié. Ils ne seront pas prélevés de la retenue à la source de leur salarié. Les salariés continueront de percevoir leur rémunération nette sans la retenue à la source. Plusieurs modalités leurs seront proposées pour s'acquitter, en 2020, de l'impôt sur le revenu non prélevé à la source en 2019.

Par ailleurs, l'acompte égal à 30 % du crédit d'impôt pour les services à la personne de l'année précédente sera versé aux particuliers employeurs en janvier 2019

Cf Communiqué de presse du 5 juillet 2018 n°334 - GERALD DARMANIN - MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

## NOUVEAUTÉ 2018

Les assistantes maternelles disposent maintenant de 58 heures sur le plan de formation financées par année civile.

En outre, au-delà des 58 heures consommées, elles ont la possibilité de suivre une formation « hors quota » ex : MIAPS, MISST...

Le CPF, devant être consacré aux formations diplômantes et à la VAE, s'acquiert à hauteur 24 heures par an\* dans la limite de 150 heures maximum.

\* Ce volume horaire s'entend pour un temps plein. Pour un salarié à temps partiel, les heures acquises sont calculées au prorata des heures travaillées.

## CONTACT

**ANGÉLIQUE TOUPLIN** - 06 14 42 49 49  
RAMAPETITSPAS@CONVERGENCE-GARONNE.FR

# NOTRE AGENDA

## SEPTEMBRE

**BONNE RENTRÉE POUR LES PETITS ET LES GRANDS**

**ILLATS 9H30-11H30**

**MARDI 18** Jeux libres

**MARDI 25** Arts plastiques  
sur le thème des vendanges

**PORTETS 9H30-11H30**

**JEUDI 20** Atelier avec la réflexologue et jeux libres

**LUNDI 24** Eveil sonore (2 groupes - 9h30 ou 10h30)

**BARSAC 9H45-11H30**

**VENDREDI 21** Grande motricité plein air  
(aire de jeux à côté de la bibliothèque)

**VENDREDI 28** Peinture en relief  
aux couleurs de l'automne

**LANDIRAS (À CÔTÉ DU STADE) 10H**

**JEUDI 27** Ballade en «forêt» Récolte d'automne

## OCTOBRE

**SEMAINE DU GOÛT DU 8 AU 14 OCTOBRE**

**ILLATS 9H30-11H30**

**MARDI 2** Atelier motricité libre (2 groupes - 9h30 ou 10h30)

**MARDI 9** Peinture spéciale semaine du goût

**PORTETS 9H30-11H30**

**JEUDI 4** Atelier avec la plasticienne  
sur une œuvre collective automnale

**JEUDI 11** Atelier des p'tits chefs  
pour la semaine du goût

**JEUDI 18** Atelier avec la réflexologue et jeux libres

**BARSAC 9H45-11H30**

**VENDREDI 12** Motricité fine semaine du goût

**VENDREDI 19** Activités «Halloweenesques»  
(tenues orange et noir ou déguisements bienvenus)

**PODENSAC (MÉDIATHÈQUE) 10H**

**VENDREDI 5** Séance bébés lecteurs  
(merci de respecter l'horaire)

## INFORMATIONS :

### FORUM DES ASSISTANTS MATERNELS DE GIRONDE

**10 novembre 2018 9h-13h**

Département de la Gironde, Immeuble Gironde  
1, Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux

**Gratuit, inscription obligatoire (ouverture en septembre).**

Au programme : une intervention de Josette Serres, spécialisée dans le développement cognitif du nourrisson, formatrice petite enfance et auteure de nombreuses publications. Elle évoquera la place indispensable des adultes dans le développement de l'enfant. La conférence sera suivie d'échanges et de débats avec les professionnels présents et les parents.

### FORMATION

Décembre (date à déterminer) au RAM de Portets : formation recyclage des premiers secours avec le GRETA (contacter le RAM pour plus d'informations).

## NOVEMBRE

**L'ÉVEIL SENSORIEL À TRAVERS LES ARTS PLASTIQUES**

**ILLATS 9H30-11H30**

**MARDI 6** Atelier motricité libre (2 groupes - 9h30 ou 10h30)

**MARDI 13** Jeux libres avec la psychologue

**MARDI 20** Alliance de la motricité,  
de l'éveil sensoriel et de l'Art

**MARDI 27** Collage «La flore fait naître la flore»  
(venez avec de jolies feuilles d'arbres)

**PORTETS 9H30-11H30**

**JEUDI 8** Eveil sensoriel visuel «jeux de lumière»

**JEUDI 15** Atelier avec la réflexologue et la plasticienne

**JEUDI 22** Peinture «verticale ou horizontale»

**JEUDI 29** Jeux libres avec la psychologue

**BARSAC 9H45-11H30**

**VENDREDI 16** Jeux libres avec la psychologue

**VENDREDI 23** La peinture comme éveil sensoriel  
tactile et visuel

**VENDREDI 30** Les «manne» alsaciens se parent  
de couleurs avant la Saint-Nicolas

**PODENSAC (MÉDIATHÈQUE) 10H**

**VENDREDI 9** Séance bébés lecteurs  
(merci de respecter l'horaire)

**PORTETS (LA FORGE) 10H**

**VENDREDI 2** Spectacle de Marionnettes  
(modalités auprès du RAM)

## DÉCEMBRE

**EN ATTENDANT NOËL**

**ILLATS 9H30-11H30**

**MARDI 4** Décoration du sapin du RAM

**MARDI 11** Pommes de pin de Noël  
(venez avec vos pommes de pin)

**MARDI 18** Goûter de Noël en «tenue de fête»

**PORTETS 9H30-11H30**

**LUNDI 3** Atelier motricité libre (2 groupes- 9h30 -10h30)

**JEUDI 6** Décoration du sapin du RAM

**LUNDI 10** Eveil sonore (2 groupes- 9h30 -10h30)

**JEUDI 13** Atelier réflexologue  
Décorations de Noël

**JEUDI 20** Goûter de Noël en «tenue de fête»

**BARSAC 9H45-11H30**

**VENDREDI 14** Décorations de Noël

**VENDREDI 21** Goûter de Noël en «tenue de fête»

**PODENSAC (MÉDIATHÈQUE) 10H**

**VENDREDI 7** Séance bébés lecteurs  
(merci de respecter l'horaire)

### Vacances scolaires

- Vacances de la Toussaint du 22 octobre au 4 novembre inclus
- Vacances de Noël du 24 décembre au 6 janvier inclus

### Fermetures RAM

- 1<sup>er</sup> novembre
- du 24 décembre au 6 janvier